

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/ONCC/CPM/2017 DU 07 FEVRIER 2017 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) DU NECESSAIRE POUR LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CAFEIERE 2016/2017 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : Budget de l'Office —Exercice 2017

**Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

1. Objet

En vue d'organiser la cérémonie de lancement de la campagne caféière 2016/2017. Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'ouvrage lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala un Avis de Consultation pour la fourniture du nécessaire de la cérémonie sus évoquée.

2. Cout Prévisionnel

Le budget pour la présente Demande est de 35 millions de FCFA

La livraison sera effectuée au siège de l'ONCC à Douala

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés domiciliées au Cameroun.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél: 233-42-59-36, dès publication du présent avis, "Pour toute tentative de Corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux n° 673 20 57 25 / 699 37 07 48".

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél: 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **40 000 FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. "**Pour** toute tentative de Corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer **un SMS aux n° 673 20 57 25 / 699 37 07 48**"

6. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ce nécessaire doit être rédigé en français ou en anglais, chiffré et présenté en **cinq (5) exemplaires**. Ces exemplaires, dont **un (1) original**, devront être déposés à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél 233 42 10 48, au plus tard le **28 février 2017 à 12 heures**, locale et devront porter obligatoirement la mention suivante:

CONSULTATION
N° 001/DC/ONCC/CPM/2017 DU 07 FEVR1ER 2017 POUR LA FOURNITURE A L'OFFICE
NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE. (ONCC) DU NECESSAIRE POUR LA CEREMONIE DE
LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CAFE1ERE 2016/2017
(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT : Budget de l'Office —Exercice 2017

"Confidentiel — A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

7. Delai de Livraison

La livraison s'effectuera 5 jours après la notification de l'ordre de service.

8. Cautionnement Provisoire

Toute soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, d'un montant de sept cent mille FCFA **700 000**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **28 février 2017** à partir de **13h 00**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ci-après La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur

- La copie de la patente certifiée par le service émetteur
- L'original du certificat d'imposition ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
- L'original de l'attestation de non redevance des cotisations de la CNPS
- La caution de soumission
- La domiciliation bancaire
- Le reçu de versement des frais d'Achat du D.A.O.
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP

11. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives conformes.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées

DOUALA le 7 Février 2017

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Napoléon NYAKE BESONG